

Description

Le fonds a pour objectif de constituer un parc de valeurs patrimoniales stables et géré de manière dynamique. Le but est de maintenir à long terme la substance des investissements et de distribuer leurs revenus de façon appropriée. A cet effet, Bonhôte-Immobilier SICAV investit dans la mesure du possible dans des immeubles offrant des perspectives de rendement supérieures à la moyenne. Le fonds investit essentiellement dans des immeubles d'habitation répondants aux principaux critères suivants : emplacement proche des rives d'un lac et de voies de communications (route, autoroute et/ou train) ; construction récente ou dans un état d'entretien supérieur à la moyenne ; situé dans des zones géographiques connaissant un développement démographique favorable. Les immeubles sont estimés selon la méthode du cash-flow actualisé. L'investisseur, quelque soit son domicile en Suisse, est exonéré de l'impôt sur le revenu et sur la fortune.

Détails du produit

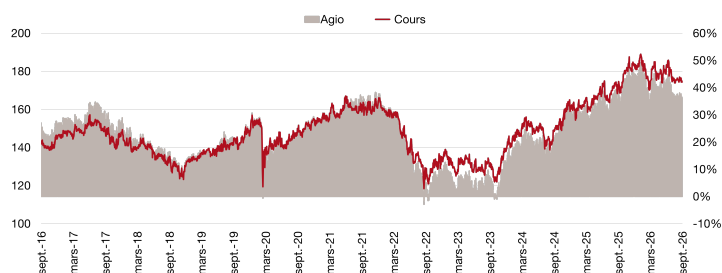
Dernier prix	CHF 174,60
Agio	41,17 %
ISIN	CH0026725611
Devise	CHF
Symbole bourse suisse	BIM
Commission de gestion	0.69%
Direction de fonds	Solutions & Funds SA
Catégorie	Fonds immobilier
Banque dépositaire	Banque Cantonale Vaudoise
Gestionnaire	Banque Bonhôte & Cie SA
Clôture de l'exercice	31 mars
Dernière distribution	31.07.2026 /CHF 3.46 net
Avantage fiscal	Pas d'imposition sur les revenus ni sur la fortune pour les porteurs d'actions (sauf actifs mobiliers)
Date de lancement	10.2006

Commentaire du gestionnaire

Rapport de gestion

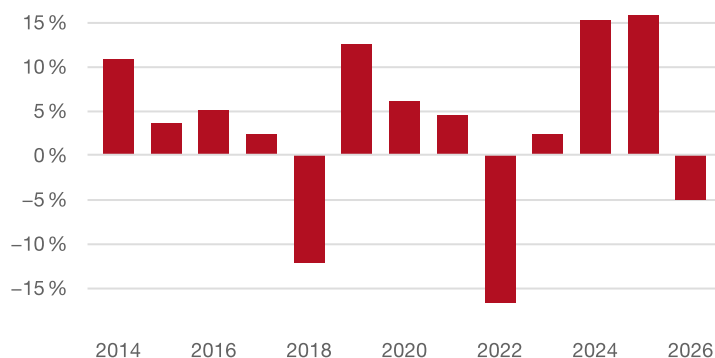
Après l'acceptation de l'Assemblée générale de Bonhôte-Immobilier SICAV, le dividende de CHF 3.46 net par action a été versé aux actionnaires le 30 juillet 2026. Pour la dixième année consécutive, les actionnaires ont pu choisir de percevoir le résultat avec option soit, le recevoir en espèces ou sous la forme de nouvelles actions. 75% des investisseurs ont privilégié de convertir leurs dividendes en nouvelles actions. Cette opération correspond à un réinvestissement de près de CHF 22 millions, correspondant à 170'148 nouvelles actions. A la suite de cette action, le total des actions en circulation s'élève à 8'618'270.

Evolution du cours et de l'agio

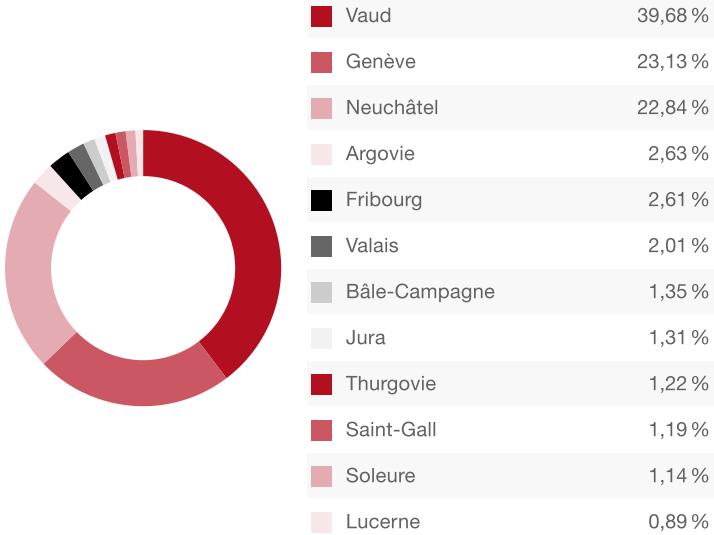


L'agio représente la différence en pourcent (%) entre le cours boursier et la valeur nette d'inventaire (VNI) du Fonds. Au 30 septembre 2026, Bonhôte Immobilier SICAV se traitait avec un agio de 37.16%. En comparaison, la moyenne des titres composant l'indice SXI Real Estate Fund TR se traitait avec un agio de 27.46%.

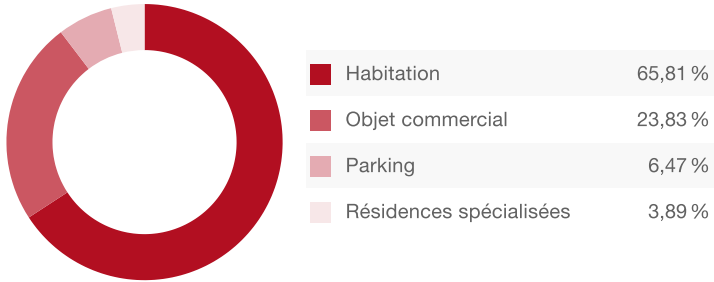
Rendements annuels



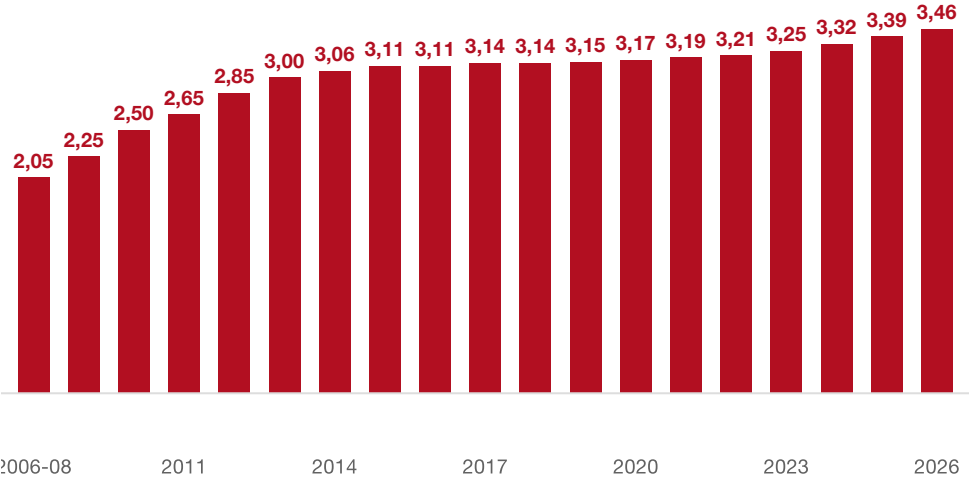
Répartition de l'état locatif par canton (30.09.2026)



Répartition de l'état locatif par type d'immeuble (30.09.2026)



Dividendes en CHF



Chiffres clés (31.03.2026)

Rendement brut théorique du parc: 5.23%
Fortune totale de la SICAV: CHF 1.454 milliard
Fortune nette de la SICAV: CHF 1.090 milliard
Coefficient d'endettement: 22.97%
VNI: CHF 129.00
Capitalisation boursière (30.09.2026) : CHF 1.504 milliard

Contacts



Olivia Kammermann
okammermann@bonhote.ch
+41 32 722 10 58



Philippe Salvi
psalvi@bonhote.ch
+41 32 722 10 18

Banque Bonhôte & Cie SA - T. +41 32 722 10 00, contact@bonhote.ch

Clause de non-responsabilité

Toutes les indications publiées sont fournies sans aucune garantie explicite, implicite ni légale. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance future. Les données de performance lors de l'émission et du rachat d'actions n'incluent pas les commissions et frais perçus. Les investisseurs potentiels et autres intéressés sont priés de se référer aux prospectus et aux règlements du fonds qui sont seuls à faire foi. Ces documents sont notamment disponibles sur demande auprès de la Banque Bonhôte & Cie SA, 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel et de la direction de fonds Solutions & Funds SA, Promenade de Castellane 4, 1110 Morges. Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et n'est pas considéré comme une sollicitation ni une offre ou une recommandation d'achat ou de vente du fonds. Le fonds n'est pas destiné à être offert, directement ou indirectement aux résidents ou personnes domiciliées aux Etats-Unis d'Amérique ou à des «US Persons» telles que définies dans le Securities Act.